

**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 AOÛT 2020**

# ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

## ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2020

### SOMMAIRE

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires	16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY**

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 août 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

---

#### **RIVE-SUD**

7161, boul. Cousineau, bureau 212  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 8N2  
T (514) 789 3730 F (514) 360 3733

#### **LAVAL**

3526, boul. Dagenais Ouest, bureau 210  
Laval (Québec) H7P 1V7  
T (514) 789 3730 F (514) 360 3734

#### **JOLIETTE**

210, rue Beaudry Nord, bureau 103  
Joliette (Québec) J6E 6A6  
T (450) 386 3730 F (450) 386 3735

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

*CCMG Comptables professionnels agréés, s.e.n.c.l.<sup>1</sup>*

Laval, le 25 novembre 2020

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A120374

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

# ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

## RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 août 2020

4

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Autofinancement (Annexe A)	364 806 \$	701 668 \$
Subventions (Annexe B)	320 256	215 879
Entente de services	60 401	59 000
Entente fiduciaire - M <sup>Î</sup> les Lieux en forme	45 058	177 460
	<b>790 521</b>	<b>1 154 007</b>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux	482 000	527 493
Professeurs à contrat	84 520	141 503
Organisation des loisirs et des camps de jour	42 532	107 508
Frais des actions - M <sup>Î</sup> les Lieux en forme	37 615	168 442
Impression journal	25 374	31 916
Entretien et réparations	16 015	20 406
Honoraires professionnels	15 936	15 216
Frais de bureau et papeterie	8 731	8 855
Animation communautaire	6 046	36 289
Assurances	5 081	5 087
Télécommunications	4 667	3 713
Déplacements et représentation	3 748	1 490
Intérêts et frais bancaires	3 663	2 901
Taxes et permis	3 383	2 095
Publicité et promotion	1 442	3 929
Système d'alarme et de sécurité	1 424	1 921
Amortissement des immobilisations corporelles	20 034	20 600
	<b>762 211</b>	<b>1 099 364</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>28 310 \$</b>	<b>54 643 \$</b>

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice terminé le 31 août 2020

5

	Investi en immo- bilisations	Affecté (Note 3)	Non affecté	2020 Total	2019 Total
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	19 348 \$	183 746 \$	204 201 \$	<b>407 295 \$</b>	352 652 \$
Excédent des produits sur les charges	(5 582)	-	33 892	<b>28 310</b>	54 643
Affectations d'origine internes (Note 3)	-	50 000	(50 000)	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	13 766 \$	233 746 \$	188 093 \$	<b>435 605 \$</b>	407 295 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

## BILAN

31 août 2020

6

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
COURT TERME		
Encaisse	572 369 \$	443 295 \$
Comptes clients	197	4 370
Subventions à recevoir	80 178	94 220
Frais payés d'avance	4 597	4 299
	<b>657 341</b>	546 184
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	<b>111 202</b>	131 236
	<b>768 543 \$</b>	677 420 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

## BILAN

31 août 2020

7

	2020	2019
<b>PASSIF</b>		
COURT TERME		
Créditeurs et frais courus (Note 5)	61 655 \$	60 046 \$
Créditeurs - M'Îles Lieux en forme (Note 6)	63 025	44 429
Créditeurs - Fondation sous contrôle commun (Note 7)	45 884	46 547
Subventions perçues d'avance	30 134	5 000
Revenus perçus d'avance	4 804	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 8)	30 000	-
	235 502	156 022
REVENUS PERÇUS D'AVANCE	-	2 215
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 9)	97 436	111 888
	332 938	270 125
<b>ACTIF NET</b>		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	13 766	19 348
AFFECTÉ (Note 3)	233 746	183 746
NON AFFECTÉ	188 093	204 201
	435 605	407 295
	768 543 \$	677 420 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Engagement contractuel (Note 11)

Éventualité (Note 12)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

\_\_\_\_\_, administrateur

**ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY****FLUX DE TRÉSORERIE****Exercice terminé le 31 août 2020****8**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	<b>28 310 \$</b>	54 643 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>20 034</b>	20 600
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>(14 452)</b>	(14 472)
	<b>33 892</b>	60 771
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Comptes clients	<b>4 173</b>	(2 690)
Subventions à recevoir	<b>14 042</b>	(58 526)
Frais payés d'avance	<b>(298)</b>	(680)
Créditeurs et frais courus	<b>1 609</b>	4 063
Créditeurs - M'Îles Lieux en forme	<b>18 596</b>	(110 791)
Créditeurs - Fondation sous contrôle commun	<b>(663)</b>	(708)
Subventions perçues d'avance	<b>25 134</b>	(18 880)
Revenus perçus d'avance	<b>4 804</b>	-
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<b>101 289</b>	(127 441)
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(18 176)
Flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	-	(18 176)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunt à long terme	<b>30 000</b>	-
Variation des revenus perçus d'avance à long terme	<b>(2 215)</b>	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<b>27 785</b>	-
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>129 074</b>	(145 617)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<b>443 295</b>	588 912
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<b>572 369 \$</b>	443 295 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 20 avril 1979.

L'organisme gère un centre communautaire et organise des activités socioculturelles et sportives. Sa mission est de contribuer à la qualité de vie de tous les résidents de Champfleury par l'offre de services de loisirs et l'aménagement d'installations récréatives accessibles dans un environnement sécuritaire.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

### Comptabilisation des produits

#### *Apports - Subventions*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets au cours de l'exercice.

#### *Produits de loisirs, de camps de jour et d'événements*

Les revenus de loisirs, de camps de jour et d'événements sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les activités ont lieu.

#### *Produits de cotisation*

Les cotisations sont constatées au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Comptabilisation des produits (suite)

*Revenus de location, de communications et honoraires de gestion*

Les revenus de location, de communications et les honoraires de gestion sont comptabilisés lorsque le service est rendu, que la mesure de la contrepartie qui sera obtenue et l'estimation des rendus sont raisonnablement assurés.

### Impôts sur les bénéfiques

Étant un organisme à but non lucratif, l'organisme ne pourvoit à aucun impôt sur les bénéfiques.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou périodes
Terrain de tennis	Amortissement linéaire	15 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Mobilier et équipements	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	33 %

### Apports reçus sous forme de service

Les apports reçus sous forme de fournitures et de services sont constatés aux résultats uniquement si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les fournitures et services sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et auraient dû autrement être achetés par l'organisme.

### Instruments financiers

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs et frais courus à l'exception des sommes à remettre à l'État, des créditeurs - M'Îles Lieux en forme, des créditeurs - Fondation sous contrôle commun et de la dette à long terme.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

## 3. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 163 746 \$ pour des besoins en immobilisations dont la rénovation de la bâtisse (Café Toucan), la refonte du site web ainsi que l'achat d'équipement informatique. Il a également résolu d'affecter un montant de 20 000 \$ en prévision de requérir aux services de consultants pour accompagner l'équipe de gestion dans divers projets. Et il a finalement résolu d'affecter un montant de 50 000 \$ au projet de relance de l'organisation en temps de COVID-19.

## 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain de tennis	197 662 \$	110 362 \$	87 300 \$	100 477 \$
Améliorations locatives	33 816	21 557	12 259	15 444
Mobilier et équipements	17 688	10 620	7 068	8 754
Matériel informatique	62 831	58 256	4 575	6 561
Bâtisse (Café Toucan)	207 903	207 903	-	-
Fresque décorative	12 500	12 500	-	-
	532 400 \$	421 198 \$	111 202 \$	131 236 \$

**5. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Fournisseurs	<b>2 826 \$</b>	4 203 \$
Salaires et vacances à payer	<b>42 953</b>	26 722
Frais courus	<b>9 250</b>	10 351
Taxes de ventes à remettre	<b>5 208</b>	16 049
Retenues à la source	<b>1 418</b>	2 721
	<b>61 655 \$</b>	60 046 \$

**6. CRÉDITEURS - MÎLES LIEUX EN FORME**

Au cours de l'exercice, l'organisme a agi à titre d'intermédiaire auprès de l'organisation Québec en forme pour un regroupement de la région de Laval, soit Sainte-Rose & Fabreville ainsi que pour la société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants («Avenir d'enfants»). Dans ses fonctions, l'organisme a reçu les subventions de ces organisations, a attribué cette aide financière tel que prévu dans le plan d'action et a effectué la gestion administrative du plan d'action. De plus, l'organisme a effectué le suivi financier et ce, au nom des regroupements.

Au cours de l'exercice, l'organisme a encaissé 64 111 \$ (57 650 \$ en 2019), remis 7 900\$ et présente un montant de 63 025 \$ (44 429 \$ en 2019) à titre de crédateurs au bilan.

Cette entente a pris fin en novembre 2020 et l'organisme a remis toutes les sommes non dépensées à cette date à un nouvel intermédiaire.

**7. CRÉDITEURS - FONDATION SOUS CONTRÔLE COMMUN**

Ces crédateurs ne portent pas intérêt et sont sans modalité de remboursement.

La Fondation du centre communautaire Champfleury est apparentée à l'organisme puisque les administrateurs des deux organismes sont les mêmes. De plus, la direction participe étroitement à l'élaboration des politiques de la Fondation et a le dernier mot quant au contenu de ces politiques.

**8. DETTE À LONG TERME**

	2020	2019
Prêt dans le cadre du programme fédéral de Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêt et devant être remboursé au plus tard le 31 décembre 2022.	30 000 \$	- \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice <sup>(a)</sup>	30 000	-
	- \$	- \$

(a) L'organisme compte rembourser cet emprunt au cours du prochain exercice malgré la date d'échéance plus éloignée.

**9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Total	Amortissement cumulé	Valeur nette 2020	Valeur nette 2019
Ville de Laval	27 000 \$	15 457 \$	11 543 \$	13 252 \$
Ministère de l'éducation des loisirs et du sport du Québec	59 512	32 364	27 148	31 116
Ville de Laval - Terrain de tennis	130 400	71 720	58 680	67 374
Autre	2 898	2 833	65	146
	219 810 \$	122 374 \$	97 436 \$	111 888 \$

**10. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICE**

Dans le cadre normal de son fonctionnement, l'organisme opère ses activités dans des locaux mis gracieusement à sa disposition par la Ville de Laval et dépend entre autres des services qui lui sont rendus par les membres bénévoles. Ces apports en biens, qui auraient autrement dû être payés par l'organisme, n'ont pas été comptabilisés dans les produits et les charges à l'état des résultats, en raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur.

## 11. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un contrat de location d'un photocopieur totalise 5 868 \$ et les versements à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2021	3 912 \$
2022	1 956 \$

## 12. ÉVENTUALITÉ

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

En date du 25 novembre 2020, l'organisme est au courant de changements dans ses activités à la suite de la crise de la COVID-19, notamment la modification de son offre de services.

La direction n'est pas certaine de l'incidence de ces changements sur ses activités et croit que toute perturbation pourrait être temporaire; cependant, il existe une incertitude quant au moment ou la durée et l'impact potentiel de cette perturbation.

En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités de l'organisme en date de ces états financiers.

## 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et frais courus et de sa dette à long terme. La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, l'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.



### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

### 14. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été audités par un autre auditeur.

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

# ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHAMPFLEURY

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 août 2020

16

---

	2020	2019
<b>ANNEXE A - AUTOFINANCEMENT</b>		
Produits de loisirs	176 773 \$	266 069 \$
Produits de camps de jour	128 661	313 121
Revenus de location	24 055	38 497
Revenus de communications	15 714	30 854
Produits de cotisations	10 009	14 825
Autres revenus	4 160	10 737
Évènements	5 434	27 565
	<b>364 806 \$</b>	<b>701 668 \$</b>

---

### ANNEXE B - SUBVENTIONS

---

Gouvernement du Canada	193 210 \$	98 375 \$
Gouvernement du Québec	104 966	96 637
Ville de Laval	22 080	20 867
	<b>320 256 \$</b>	<b>215 879 \$</b>

---